

31/6/21
6



Le Président

Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires

Affaire suivie par : Hanane TAOUIL

Ligne directe : 04 90 14 87 26

Fax : 04 90 82 97 49

Courriel : htaouil@vaocluse.cci.fr

Monsieur Henri BONNEFOY
Maire
Hôtel de Ville
1 Place de la Mairie
84390 SAINT-CHRISTOL D'ALBION

N/Réf. : HEM/BG-070-06/2021

Avignon, le **16 JUN 2021**

Objet : Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune que vous nous avez transmis pour étude et avis.

Les points de la modification concernent :

- L'extension encadrée des habitations existantes et leurs annexes en zone agricole et naturelle ;
- La réalisation d'une salle de sports dans le secteur NI existant ;
- La mise à jour du règlement et la prise en compte de la loi ALUR concernant la suppression des superficies minimales de terrains et des Coefficients d'Occupation des Sols (COS).

La modification ne porte pas atteinte aux orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), ni aux espaces boisés classés, ni aux zones agricoles ou zones naturelles et forestières. Cette évolution du PLU n'est pas de nature à induire de graves risques de nuisance.

De ce fait, la CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur la présente modification.

Cet avis est émis sous condition suspensive de réitération par la plus prochaine Assemblée Générale de l'institution Consulaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.

Bernard VERGIER

